

## PRINCIPAUTÉS ET VILLES

I. ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE (XII<sup>e</sup> SIÈCLE)

LE douzième siècle a, dans l'histoire de notre pays, une importance capitale ; il a vu apparaître plusieurs facteurs essentiels de notre nationalité. La région comprise entre la mer du Nord et les Ardennes devient, en effet, le foyer d'une vie économique nouvelle, particulièrement intense, qui la différencie des régions voisines et contribue à anéantir l'œuvre du traité de Verdun. Elle rapproche les territoires d'Empire de ceux qui relèvent de la France. A la faveur de la querelle des Investitures et de la faiblesse de la dynastie capétienne, ce rapprochement a pu se faire d'autant plus facilement et a préparé l'unification politique des Pays-Bas.

L'essor économique qui caractérise notre pays au XII<sup>e</sup> siècle est l'effet des Croisades ou plutôt du contact entre l'Occident et l'Orient. Nulle part en Europe, si ce n'est dans le nord de l'Italie, cet essor n'a été plus vigoureux. C'est lui qui a permis aux princes territoriaux d'opposer une si forte résistance aux tentatives d'absorption de la part des suzerains français et d'acquérir un pouvoir et un prestige considérables. Déjà avant cette époque cependant, les comtes de Flandre, les premiers de tous dans les Pays-Bas, se sont taillé une véritable principauté. Baudouin de Fer, appelé plus tard Bras de Fer, forestier (c'est-à-dire administrant au nom du roi de grands domaines réservés à celui-ci sous le nom de *forestes*, *vorsten*), conquiert, pendant la décadence carolingienne, une véritable autonomie ; son suzerain, Charles le Chauve, est incapable de l'en

empêcher. Si la Flandre s'est émancipée dès le IX<sup>e</sup> siècle, il n'en est pas de même des territoires situés à droite de l'Escaut. Groupés d'abord dans la Lotharingie, ils ont été rattachés intimement, — on l'a vu, — à l'Allemagne sous les dynasties saxonne et franconienne et ce ne fut qu'au cours du XII<sup>e</sup> siècle que s'y constituèrent solidement les différentes principautés. Elles ne correspondent pas à d'anciens comtés de l'époque carolingienne, qui n'étaient que des provinces ; elles englobent généralement plusieurs de ceux-ci.

Les comtes de Mons et de Louvain, descendant de ces Régnier qui, au X<sup>e</sup> siècle, avaient miné le pouvoir impérial, forment, sur les confins des anciennes circonscriptions politiques que perpétuent les diocèses, de puissantes principautés qu'ils ne cessent d'agrandir au détriment des principautés épiscopales fondées par les empereurs. Les comtes de Hollande, d'abord protégés et favorisés par leurs suzerains, n'hésitent pas à suivre leur exemple, de même que ceux de Gueldre, de Limbourg, de Namur, de Luxembourg, de Looz (Limbourg actuel), etc... Des trois principautés ecclésiastiques (Cambrai, Utrecht et Liège), ce fut celle de Liège seule qui réussit à se maintenir assez forte et à garder longtemps le rôle que lui assignèrent les empereurs. La désagrégation du duché de Lotharingie en une série de territoires quasi indépendants paraît inévitable dès le moment où éclate la querelle des Investitures, c'est-à-dire à la fin du XI<sup>e</sup> siècle : Godefroid de Bouillon, devenu duc de Lotharingie en 1089, ne songe pas à rétablir la dignité ducal dans son ancien prestige, préoccupé qu'il est de délivrer le Saint-Sépulcre. Dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, les deux maisons de Limbourg et de Louvain acquièrent d'ailleurs presque simultanément le titre ducal et dès lors il ne confère plus aucune autorité. L'ancienne Lotharingie est devenue la terre classique des chevaliers, à tel point que l'imagination populaire y a localisé le personnage légendaire de Lohengrin (c'est-à-dire le Lotharingien), le chevalier du Cygne, (sans doute ancien héros local), duquel la dynastie brabançonne prétendit descendre. La Flandre rivalise d'ailleurs d'enthousiasme chevaleresque avec les principautés voisines : Thierry et Philippe d'Alsace suivent les traditions de leurs prédécesseurs, les deux Robert, en prenant aux Croisades une part considérable.

Au cours du XII<sup>e</sup> siècle, l'action de l'Allemagne s'affaiblit tellement que les principautés lotharingiennes ne la ressentent pour ainsi dire plus. Elles se désintéressent de la politique d'outre Rhin ou bien contribuent à la dissolution de l'Empire. Le comte de Hainaut Baudouin V (1171-1195) devient le chef du parti franco-gibelin et augmente encore sa puissance en recueillant la succession de son beau-frère, le comte de Flandre Philippe d'Alsace (1157-1191). De son côté, la Flandre, après avoir traversé une crise due à l'extinction de sa dynastie nationale (1127, mort de Charles le Bon), reprend son allure indépendante, mais son centre de gravité se trouve toujours dans la région romane et ses comtes sont avant tout des princes français : la maison d'Alsace a des intérêts puissants dans le royaume et le gouverne même un instant quand Louis VII, frappé de paralysie, abandonne le pouvoir. Philippe d'Alsace devient comme le tuteur du jeune Philippe-Auguste et celui-ci entame contre son puissant vassal une lutte décisive pour empêcher l'absorption de la France par la Flandre.

Le régime de l'économie rurale qui avait prévalu depuis la fin de la période romaine, avait empêché l'éclosion des villes et avait même amené la ruine de celles qui s'étaient formées à cette époque. Depuis la colonisation germanique, il n'y avait plus que villages et domaines ruraux ; les cités épiscopales seules gardaient un aspect plus ou moins urbain, mais, en réalité, elles vivaient aussi sous le régime rural. La renaissance carolingienne avait produit un faible mouvement commercial et industriel qui fut d'ailleurs éphémère. Au cours du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècle se forment çà et là quelques agglomérations marchandes à des endroits géographiquement favorables, notamment aux nœuds des voies de communication. Elles viennent s'amorcer souvent à des châteaux ou à des abbayes, et ce sont ces colonies marchandes qui ont produit les villes. Celles-ci portent d'ailleurs en néerlandais le nom caractéristique de *poort*, c'est-à-dire place de commerce. Gand s'élève au confluent de la Lys et de l'Escaut, à proximité du château comtal et contre les domaines des abbayes de Saint-Bavon et de Saint-Pierre ; Bruges sur un cours d'eau communiquant avec le Zwin et près d'une forteresse comtale ; Ypres sur l'Yperlee, alors navigable, près de l'abbaye de Saint-Martin. En

Brabant, les principales villes, comme Louvain et Bruxelles, naissent vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle à l'intersection des voies navigables et de la grande route commerciale reliant Bruges à Cologne et à proximité de points stratégiques occupés par des forteresses comtales. La principauté de Liège se transforme aussi sous l'action du commerce et de l'industrie. Des centres urbains se développent le long de la grande artère commerciale constituée par la Meuse : Liège et Maastricht (celui-ci indivis entre l'évêque et le duc de Brabant) devinrent des marchés importants ; Huy et Dinant s'enrichissent par l'industrie du métal, surtout du cuivre. D'autre part, Saint-Trond, Looz, Tongres, etc., qui furent annexés plus tard à la principauté, se transformèrent également en villes grâce à l'industrie du drap.

Les conditions de la vie urbaine, issue du commerce, entraînèrent la suppression des entraves provenant du vieux régime domanial, c'est-à-dire des corvées, des droits de mainmorte, des tonlieux, qui frappaient l'achat, la vente et le transport des marchandises. Les *poorters* en obtinrent la suppression et acquirent en même temps des privilèges juridiques spéciaux : un tribunal particulier d'échevins, appliquant un droit nouveau approprié aux intérêts nouveaux de la population urbaine. En outre le territoire urbain, très restreint au début, fut entouré d'une enceinte fortifiée ou d'un fossé et forma comme une seigneurie collective au profit des bourgeois au milieu de la masse des terres soumises au droit domanial et seigneurial. Les privilèges urbains ne profitent guère cependant qu'aux *poorters* proprement dits, c'est-à-dire à l'aristocratie marchande qui impose ses volontés aux artisans fixés dans le ressort de la ville. Ceux-ci n'étaient pour ainsi dire que des demi-bourgeois, bien que, en réalité, ils fussent comptés dans le corps de la bourgeoisie. Ils ne jouissent pas de droits politiques ; groupés en métiers, ils doivent travailler pour la ville, c'est-à-dire pour les *patriciens* qui la dirigent. Ils sont soumis aux règlements du magistrat qui organise tout le travail. Ce sont surtout les artisans des industries produisant pour l'exportation qui se trouvent sous l'étroite dépendance de l'aristocratie commerciale. Les marchands, groupés en puissantes associations ou guildes, leur procurent la matière première, fixent les salaires et écoulent les produits confectionnés par les artisans de ces industries.

Ils jouissent de monopoles commerciaux dont ils écartent soigneusement ceux-ci et en même temps fournissent seuls les membres du magistrat qui, par ses fonctions à la fois judiciaires et administratives, exerce un pouvoir considérable et sacrifie les intérêts des classes inférieures à ceux du patriciat urbain. On le voit, le moyen âge n'a pas été, aussi complètement qu'on l'a cru longtemps, l'âge d'or de l'artisan des villes. Ce n'est qu'à la fin de cette période que les mouvements démocratiques ont produit le plein épanouissement de la vie corporative et transformé les métiers en groupements plus ou moins autonomes.

L'apparition des villes exerça sur le cours des événements une influence considérable et souvent décisive. Disposant des nouvelles sources de richesses, et partant d'une puissance énorme, elles surent défendre victorieusement leurs intérêts contre les anciens facteurs de la vie politique, les princes et l'Église. Les villes flamandes orientèrent, par exemple, la politique du comté vers l'alliance avec l'Angleterre, parce que ce pays leur fournissait la matière première de leur industrie et constituait un de leurs principaux débouchés commerciaux. Elles intervinrent dans les affaires dynastiques et réussirent à écarter du trône de Flandre, au début du XII<sup>e</sup> siècle, un prince anti-anglais, Guillaume de Normandie, imposé par le roi de France. Elles soutinrent énergiquement la maison d'Alsace dans ses visées d'affranchissement à l'égard de la France. Malgré une nouvelle crise à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, lors de l'extinction de la dynastie alsacienne, la Flandre échappe, grâce à l'attitude des villes, à l'absorption française. Le second comte de Flandre de la maison de Hainaut, Baudouin IX (VI en Hainaut) embrasse leur cause et devient un prince essentiellement flamand par sa politique. Il prit en effet parti pour Richard Cœur-de-Lion contre Philippe-Auguste qui voulait détruire l'indépendance de la Flandre. Dans les autres principautés des Pays-Bas, l'action des villes sur les affaires générales ne s'exerce que dans une moindre mesure ; elle ne devient manifeste et décisive qu'au siècle suivant.

Les effets de la révolution économique provoquée par la formation des villes ne se sont fait sentir que lentement, mais ils

se sont produits dans tous les domaines : dans la politique et dans la société aussi bien que dans les arts, les lettres et la vie religieuse.

Cependant le mouvement intellectuel s'oriente particulièrement vers la France, le vrai domaine de la civilisation médiévale. C'est que ses centres d'attraction se trouvent dans les métropoles religieuses qui toutes sont situées en pays de langue romane. Les monastères aussi sont, pour la plupart, des foyers de culture française. Comme les Clunisiens au XI<sup>e</sup> siècle, les Cisterciens, venus également de France, introduisirent dans les abbayes flamandes la langue de leur pays d'origine. Ce n'est pas seulement le clergé, le plus puissant des ordres privilégiés, c'est aussi la noblesse qui s'imprègne de civilisation française. Elle emprunte à la France les mœurs « courtoises » et adopte sa littérature en même temps que sa langue. La cour des comtes de Flandre se modèle sur celle des rois de France. Philippe d'Alsace, vrai Mécène féodal, protège le plus grand poète français de son temps, Chrétien de Troyes; sa femme, Élisabeth de Vermandois, est célèbre par ses jugements d'amour. Éprises des mœurs chevaleresques, les dynasties des principautés lotharingiennes sont entraînées dans le même courant. Les premières œuvres littéraires en langue néerlandaise ne sont la plupart que des traductions de « romans ». C'est ainsi que Hendrik van Veldeke, chevalier du pays de Loos, met à la portée du public de langue néerlandaise le roman d'Énéas de Benoît de Sainte-More et répand ainsi le goût de la poésie courtoise jusqu'aux bords du Rhin.

Mais la vie intellectuelle ne se cantonne plus dans les châteaux et les abbayes; elle se répand, sous une autre forme, dans les nouveaux organismes économiques et sociaux que le XII<sup>e</sup> siècle a vu se développer, c'est-à-dire dans les villes. En face de l'épopée chevaleresque se dresse l'épopée animale, essentiellement bourgeoise. Dès le XI<sup>e</sup> siècle circulaient dans les agglomérations marchandes des récits d'animaux, d'origine orientale, grecque ou germanique. Ils ont fourni les éléments du chef-d'œuvre de l'épopée animale du moyen âge, le *Reinaert* de Willem, plein de verve railleuse et de satire à l'adresse des nobles et du clergé.

Une certaine activité artistique commence à peine à se manifester dans les agglomérations urbaines où l'on ne voit encore que

beffrois et halles en bois. Çà et là cependant s'élèvent quelques édifices en pierre, sans prétentions esthétiques, comme la maison de l'Étape à Gand. Ce ne sont pas les villes marchandes qui édifient les plus riches églises et provoquent la dernière efflorescence de l'art roman dans nos contrées, mais bien les cités épiscopales et les abbayes. Elles continuent à appliquer ce style essentiellement monastique, tout en lui donnant un caractère plus décoratif et somptueux. La cathédrale de Tournai n'a plus la rudesse et la simplicité des premières basiliques romanes, mais garde encore une imposante gravité massive. Elle présente certains reliefs, chapiteaux et portails, où se révèle déjà une recherche de formes plastiques. C'est dans ce grandiose édifice que l'on constate le mieux la fusion de l'art germanique et de l'art français : des motifs inspirés des grandes églises qui se construisaient alors en Normandie s'y combinent avec d'autres empruntés aux « dômes » allemands. Tournai, capitale religieuse de la Flandre, a été en même temps sa capitale artistique à cette époque, et ses « imagiers » et architectes furent les premiers éducateurs des artistes flamands. Pendant ce temps, l'école mosane accentue son originalité et se distingue de plus en plus de sa voisine, l'école rhénane, dont elle est issue. Le chœur de Sainte-Croix à Liège dénote, malgré ses affinités germaniques, une élégance et une légèreté qui le différencie de ceux des églises des bords du Rhin. Les sculpteurs mosans abandonnent les formes hiératiques et commencent à s'inspirer de la nature : les fonts de Saint-Barthélemy à Liège marquent une date dans l'histoire de la plastique.

L'art du XII<sup>e</sup> siècle réalise en quelque sorte le symbolisme intense de l'époque ; il rend tangibles les doctrines et les enseignements de l'Église ; il permet ainsi la renaissance de la sculpture, négligée pendant si longtemps à cause de l'austérité de l'esprit religieux. Les pierres sont redevenues éloquentes ; elles se transforment en figures naïves, mais originales, qui décorent les linteaux des portes, les chapiteaux, etc... D'autre part, l'émaillerie et l'orfèvrerie continuent à rehausser l'éclat du culte : elles resplendissent dans les merveilleuses châsses qui ne furent guère surpassées dans la suite.

En somme l'art reste essentiellement religieux ; il ne se prête encore qu'à l'expression de pensées mystiques. Les préoccupations

esthétiques sont étrangères aux constructeurs des monuments civils de l'époque : le caractère pratique et utilitaire que l'on a déjà remarqué dans l'architecture urbaine, domine également dans les demeures féodales, tel le château des comtes à Gand, dont la physionomie imposante nous apparaît aujourd'hui comme l'une des plus expressives de ce XII<sup>e</sup> siècle si suggestif et si fécond.

---

# ALBUM HISTORIQUE

DE LA

# BELGIQUE

PAR

H. VANDER LINDEN ET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

H. OBREEN

DOCTEUR EN SCIENCES HISTORIQUES

AVEC UNE PRÉFACE DE HENRI PIRENNE

---

BRUXELLES

LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE

G. VAN OEST & C<sup>o</sup>

1910